

JEUNES DIPLOMES ET PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI

L'accès à l'emploi de la jeunesse est devenu un enjeu majeur d'équilibre social et politique pour les pays africains dont le Mali. Cette situation devient de plus en plus flagrante en raison de l'augmentation importante de cette frange de la population et du fait que les jeunes forment le premier contingent migratoire.

On pourrait comprendre que les jeunes sans qualification forment le lot de ceux qui n'arrivent pas à avoir un emploi et émigrent. On serait surpris de constater que de plus en plus de jeunes diplômés grossissent les rangs des chômeurs et des candidats à l'exil. Cette situation est intolérable et ne doit pas être acceptée par les populations et encore moins par les autorités.

Le chômage est un drame à plusieurs titres. Il prive la collectivité de l'apport d'un individu. Il transforme cet individu en charge pour cette même collectivité. Il renvoie au citoyen son inutilité, ce qui le prédispose à toutes les aventures. Il augmente la masse des frustrés, déséquilibrant de manière approfondie la structure sociale d'une collectivité et donc d'une nation. Pour ces raisons, le chômage synonyme d'inactivité, est l'une des graves menaces pour le futur de nos pays.

Nous devons combattre le chômage des jeunes de manière générale et celui des jeunes diplômés spécifiquement avec toutes les énergies. Nous devons envisager toutes les pistes, y compris les plus originales pour donner à nos enfants une occupation génératrice de revenu.

La présentation de l'environnement de l'emploi ainsi que l'examen de tous les dispositifs existant pour le soutien à l'emploi des jeunes permet d'avoir une idée de la situation actuelle.

Cette présentation permettra également aux jeunes diplômés d'identifier les domaines dans lesquels ils doivent s'orienter pour accroître leurs chances. Les jeunes, à l'intérieur des solutions proposées, ont des efforts importants à faire pour transformer les potentialités existant en opportunités d'emploi. Il est enfin judicieux de faire sortir ce qui doit être envisagé pour améliorer de manière sensible les offres d'emploi, mieux affiner les demandes et les profils, accroître la proximité entre les différents acteurs.

L'Environnement de l'emploi au Mali se caractérise par l'existence d'acteurs institutionnels dont la responsabilité est de créer les conditions du plein emploi. Elle se traduit également par l'apport des différents secteurs dans la lutte contre le chômage. Elle est complétée enfin par la mise en œuvre de plusieurs dispositifs permettant aux jeunes d'avoir un emploi.

Les acteurs institutionnels sont nombreux et variés. Le Ministère de l'emploi est responsable de la conception et la mise en œuvre de la politique de l'emploi à travers ses démembrements (Direction Nationale, Directions régionales, services déconcentrés). Il est également impliqué dans la formation professionnelle et l'apprentissage. Le Ministère de l'éducation est responsable de la formation des jeunes pour qu'ils puissent avoir des emplois. C'est notamment ce département qui est responsable de l'adéquation entre les besoins de ressources humaines et la mise à disposition de ces ressources humaines. L'Agence Nationale pour l'emploi (ANPE) relève du Ministère de l'emploi, spécialisé dans la promotion de l'emploi à travers l'information, l'intermédiation, la formation professionnelle. Elle est représentée dans les régions et lance régulièrement des initiatives dans le domaine de la promotion de l'emploi. L'Agence pour l'Emploi des Jeunes (APEJ) s'occupe spécifiquement de l'emploi des jeunes et agit sur l'ensemble du territoire national.

Le Fond Auto renouvelable pour l'Emploi (FARE) soutient les initiatives d'auto emploi en garantissant les projets présentant aux établissements financiers. Cette structure est une association dotée d'un fond mis à disposition par l'Etat. Le Fond d'Appui à la formation professionnelle par l'apprentissage soutien la formation professionnelle à destination des employés des différents secteurs de l'économie. Plusieurs autres structures, ONGs, acteurs agissant dans les secteurs : services de coopérations (coopération française appuyant des formations et des projets,...) sont impliqués à plusieurs titres dans la lutte contre le chômage.

Les différents secteurs d'activités concourent à proposer aux jeunes des offres d'emploi en fonction de leurs besoins. Le Secteur primaire au Mali concerne essentiellement le secteur rural qui offre peu d'opportunités d'emplois. Ce secteur porte sur de petites exploitations familiales de survie, un peu organisées dans les zones CMDT et Office du Niger. Il existe peu de moyennes et de grandes exploitations mécanisées, recourant à la main d'œuvre saisonnière (moins de 2% des acteurs). Les opportunités d'emploi sont donc faibles en l'état actuel de développement de notre pays. Le secteur secondaire pèse 15% du PIB, 8% des effectifs mais presque 20% des offres d'emploi, principalement dans les domaines techniques (ingénieur, technicien, ouvriers) et accessoirement dans les domaines de la gestion et de l'administration (un peu moins de un sur dix). Le secteur tertiaire constitue un gisement important d'emploi, notamment dans le commerce, l'artisanat, le tourisme, les domaines financiers (banques, assurances), les professions libérales (comptables, notaires, huissiers, avocats...). Ce secteur prédominant au Mali porte au moins le tiers des offres d'emploi et plus de la moitié des offres à destination des diplômés de gestion, de comptabilité et d'économie. Le secteur public constitué de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des projets de développement, des partenaires étrangers qui recrutent le personnel local est un grand pourvoyeur d'emploi. L'Etat recrute par an en moyenne une centaine de personnes de profil administratif, gestionnaires, financier pour les postes de contrôleur, d'inspecteurs...A cela il faut ajouter une centaine d'autres recrutée par les acteurs de ce secteur.

On peut estimer le potentiel d'emploi annuel pour les titulaires de diplômés d'administratifs, de gestionnaires, comptables, financiers à 500 au maximum. Quand on sait qu'environ trois à quatre fois plus sont disponibles sur le marché, on se rend compte de l'écart et donc des probabilités que l'essentiel de ceux-ci se retrouvent au chômage. Cet écart qui est amplifié par la concurrence faite par les étrangers qui viennent sur le marché malien à la faveur de la liberté de circulation et des salariés reconvertis et autres pistonnés, sans formation adéquate. Un diplômé en gestion de la Faculté d'économie a donc 90% de chance de ne pas avoir d'emploi à la fin de sa formation. Ceci ressemble bien à un massacre !!!

Dans cette situation, le dispositif d'aide à l'emploi apparaît comme une nécessité absolue. Ce dispositif est assez massif même si son impact tarde à se faire sentir. En ce qui concerne l'aide à l'emploi rural, les autorités soutiennent l'installation des jeunes ruraux sur des parcelles emménagées à l'office du Niger. Cette opération est encours d'extension aux jeunes diplômés relevant des localités concernées (actions de l'APEJ et de l'office du Niger). Il existe plusieurs initiatives de fixation des jeunes dans leurs localités (financement de projets dans les domaines de l'artisanat...sous la responsabilité de projet au niveau du ministère de l'emploi).

Dans le domaine du secteur urbain, on assiste à la mise en œuvre du PEJIMO (programme d'insertion des jeunes à travers des investissements à haute intensité de Main d'oeuvre) qui fait des travaux dans la ville de Bamako (pavage de voies...). L'aide à l'emploi au bénéfice du secteur public se concrétise surtout dans l'opération 2000 jeunes dans l'administration. L'aide à l'auto emploi se traduit dans le financement de projets par l'APEJ, le financement de projets par les banques sous garantie du FARE, les opérations de financement de projets dans des cadres spécifiques avec les entreprises (IKATEL, WELECOM, opérations ANPE à Ségou...). L'aide à l'emploi dans les entreprises s'illustre dans le système du stage de 1991 qui est porté à un niveau global par l'APEJ. Les jeunes entrent en stage et sont payés pendant un an (six mois par l'employeur et six mois par l'APEJ). On n'a pas de statistique sur le nombre ni surtout sur ceux qui arrivent à avoir un emploi après. Ce dispositif offre des perspectives intéressantes à condition d'être mieux suivi par l'Agence. Il faut également que les opérateurs économiques et les jeunes eux-mêmes jouent le jeu.

Le dénominateur commun de ces différentes initiatives, dont certaines sont originales, est leur disparité (ça va dans tous les sens) et le fait qu'on dispose de peu de statistiques sur leurs efficacités.

Dans cet environnement qui est ainsi présenté, les jeunes diplômés doivent faire preuve d'originalité et de motivation et engager des **efforts importants pour accroître leurs chances d'avoir un emploi**. Ils doivent agir dans leur propre orientation, aidés en cela par les parents. Ils doivent agir pour s'informer et se former. Ils doivent enfin s'organiser pour maîtriser les techniques de recherche d'emploi.

En ce qui concerne l'orientation, il est souhaitable d'aller vers des formations scientifiques de type ingénieur et/ou technicien spécialisé. Dans le domaine de la gestion, ils doivent s'orienter vers des formations de type comptabilité, finances, audit et contrôle qui sont appelés à être demandés dans la mouvance de la promotion du contrôle, de la transparence et de la bonne gouvernance.

L'information et la formation continue sont indispensables pour les jeunes diplômés afin d'augmenter ses chances. Il est indispensable de se tenir informé sur l'évolution de l'environnement, participer aux conférences, rencontres, colloques, suivre les émissions à la télé et sur d'autres médias. Fréquenter les bibliothèques, s'inscrire aux séminaires, ateliers, suivre les événements doivent devenir une seconde nature pour un jeune diplômé. Il faut enfin élargir son domaine en consultant la presse et les autres médias sur les opportunités d'emploi. Le site de l'ANPE (www.anpe-mali.org) est une bonne opportunité d'information sur les offres disponibles. Enfin, les jeunes doivent approfondir leurs connaissances générales et se cultiver car cela est un argument important lors des recrutements.

La maîtrise des techniques de recherche d'emploi est nécessaire pour aborder avec succès le marché de l'emploi. L'adoption d'une tenue correcte lors des entretiens est impérieuse. S'exprimer correctement participe du même principe. Il est important de savoir qu'on ne peut se présenter n'importe comment devant un employeur potentiel. Le candidat jeune doit apprendre à s'exprimer et à se présenter simplement. Quand on cherche un emploi, il est souhaitable de savoir ce qu'on souhaite, quelles sont notre formation et nos aptitudes et exprimer clairement à quoi cela peut correspondre dans l'entreprise concernée.

La connaissance de l'entreprise, de son secteur est un avantage appréciable. La conception du curriculum vitae (présentation, contenu qui accroche, faire ressortir ses bons résultats et ses bonnes expériences, ses apports lors d'expériences antérieures,...) et le passage aux entretiens de recrutement (présentation, indication de ses points forts, préparation des questions et des réponses, être à l'aise) sont des exercices stratégiques qui nécessitent des entraînements et plusieurs essais avant le début de la recherche. Le jeune diplômé doit savoir que rechercher un emploi est en soi un emploi !

L'Etat doit accompagner la jeunesse dans ses efforts de recherche d'emplois **en améliorant sensiblement ses dispositifs**. Plusieurs pistes méritent d'être explorées dans ce sens.

L'éducation malienne est à reformer de manière sensible. L'éducation pour forger un citoyen est un principe qui doit recouvrer ses lettres de noblesse. L'école doit préparer l'enfant à devenir un citoyen pour lui donner des responsabilités et faciliter son insertion sociale. L'éducation doit surtout permettre au citoyen d'avoir un boulot. Pourquoi donc persiste t'on à vouloir maintenir un système qui fabrique des chômeurs et qui coûte énormément d'argent? Il est indispensable de revoir le dispositif qui doit être mu par le marché de l'emploi et ses perspectives d'évolutions. Sur base des besoins et des perspectives, on fixe des objectifs avec des marges en terme de sortie des différents ordres d'enseignement et les orientations se feront sur cette base avec une action concertée depuis le primaire. Les dérivations seront créées depuis la 7^e année du primaire pour drainer les enfants vers les formations techniques et professionnels spécialisés, désengorger les lycées généraux et les universités. Nous devons privilégier les formations techniques et limiter les effectifs d'administratifs et de gestionnaires.

L'Etat doit accroître ses efforts en matière d'information et d'intermédiation entre les employeurs et les jeunes diplômés. Il faut multiplier les contacts entre les écoles et les entreprises et administrations, créer des occasions de rencontre (salons, foires...), introduire dans les programmes les séjours en entreprises, multiplier les formations en alternance, généraliser l'initiative des jeunes dans l'administration pour un stage.

Les pouvoirs publics doivent communiquer autour des possibilités, des politiques et des moyens d'aide des jeunes diplômés. Le ministère de l'emploi doit tendre vers la publication d'un guide pour le jeune diplômé à la recherche d'emploi et mettre en œuvre, sous l'égide l'ANPE, un site actualisé des offres (y compris les offres de stage) avec toutes les spécificités permettant à un jeune de savoir se guider. Le guide doit être diffusé dans les classes terminales pour que les enfants s'en familiarisent pendant leurs études.

L'Etat doit enfin s'employer à promouvoir les bassins potentiels d'emploi partout où cela est susceptible d'exister. Le soutien massif à l'édification d'une économie constellée de petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries doit être placé parmi les priorités. L'histoire économique a démontré que les PME et PMI créent davantage d'emplois que les grandes entreprises. Une politique qui allie l'allégement des conditions de création d'entreprises à la facilitation de l'accès au crédit en passant par la simplification fiscale et la promotion des marchés permettrait de soutenir le développement des PME au Mali. Les domaines agro alimentaires, les services, l'artisanat et même la culture sont susceptibles de constituer une bonne épine dorsale pour notre économie.

Autour des mines d'or, existent de forts potentiels de développements de petites unités de productions de biens et de services (aviculture, pisciculture, productions et distributions alimentaires, services de nettoyage...) qui sont en mesure d'aider les régions à avancer vers le plein emploi.

Nous devons être plus imaginatifs, plus courageux et plus résolus sur le sentier de la lutte contre le chômage.